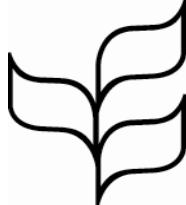




CBD



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SOI/WS/2016/1/1/Add.1  
30 décembre 2015

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'INITIATIVE OCÉAN DURABLE POUR L'AFRIQUE DE L'EST  
Nosy Be (Madagascar), 18-22 janvier 2016

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

#### INTRODUCTION

1. À sa dixième réunion, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a adopté le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (voir la décision X/2). La mission du Plan stratégique est de prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté.
2. Dans la même décision, la Conférence des Parties, à sa dixième réunion, a exhorté les Parties et les autres gouvernements : a) à réaliser à long terme la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources marines et des habitats côtiers; b) à établir et à gérer efficacement les aires marines protégées, afin de préserver la biodiversité marine et côtière, les services écosystémiques marins, et les moyens de subsistance durables; et c) à s'adapter aux changements climatiques par l'application appropriée de la démarche fondée sur le principe de précaution et l'utilisation de la gestion intégrée des aires marines et côtières, de la planification de l'espace maritime, des études d'impacts et d'autres outils disponibles. La Conférence des Parties a de même souligné le besoin d'actions de formation et de renforcement des capacités pour les pays en développement par le biais d'ateliers régionaux qui contribuent au partage des expériences et des connaissances en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière.
3. Pour donner suite à ce besoin urgent, l'Initiative Océan durable (SOI) a été créée en marge de la dixième réunion de la Conférence des Parties, avec le soutien du gouvernement du Japon (par le biais du Fonds japonais pour la biodiversité (*Japan Biodiversity Fund*)) et en collaboration avec divers partenaires désireux de fournir l'expertise et les ressources techniques et financières nécessaires. Le concept de l'Initiative Océan durable a été davantage développé au cours de réunions subséquentes, telles que la réunion de développement du programme de la SOI (Kanazawa, Japon, 2-4 août 2011), la réunion de haut niveau de la SOI (Yeosu (République de Corée), 5 juin 2012) et la manifestation parallèle de haut niveau tenue pendant la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention (Hyderabad (Inde), 17 octobre 2012). L'exécution des activités de la SOI est coordonnée par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

4. La SOI cherche à trouver un équilibre entre conservation et utilisation durable de la biodiversité marine et côtière par l'application d'un cadre de renforcement des capacités global, axé sur l'action, et

intégré. La SOI s'efforce d'établir des ponts entre la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources.

5. La SOI a évolué en tant que plateforme globale pour créer des partenariats et renforcer les capacités de réalisation des Objectifs d'Aichi dans les régions marines et côtières en :

- a) Réalisant un équilibre entre conservation et utilisation durable, et par la promotion d'approches diversifiées et flexibles;
- b) Identifiant les meilleures pratiques, en facilitant l'échange des informations, et en tirant des enseignements des expériences passées;
- c) Crément des partenariats qui peuvent offrir un renforcement des capacités, une formation, un soutien technique et un échange de connaissances ciblés;
- d) Assurant une communication bilatérale entre les décideurs, la communauté scientifique et les parties prenantes locales;
- e) Facilitant le suivi des progrès dans la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique marine et côtière;
- f) Facilitant la fourniture d'orientations et de lignes directrices qui aideront à les réaliser; et
- g) Renforçant la base scientifique pour la mise en œuvre.

6. Les demandes de la Conférence des Parties à la Convention relatives à la formation et au renforcement des capacités en matière de biodiversité marine et côtière émanant de ses dixième et onzième réunions et la nécessité impérative d'accélérer la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ont fait ressortir la nécessité d'intensifier les activités de la SOI. À cet égard, la réunion du Partenariat mondial sur l'Initiative Océan durable s'est tenue à Séoul les 6 et 7 octobre 2014, afin d'élaborer un plan d'action exhaustif pour l'Initiative Océan durable. Le résultat de cette réunion, le Plan d'action 2015-2020 de la SOI, a été par la suite bien accueilli par la réunion de haut niveau de la SOI, tenue le 16 octobre 2014 et parrainée par le ministère des Océans et de la pêche de la République de Corée et coorganisée par l'Institut maritime de Corée en tant que session parallèle du segment de haut niveau de la douzième Conférence des Parties, à Pyeongchang (République de Corée). De plus amples renseignements sur l'Initiative Océan durable sont disponibles à l'adresse <https://www.cbd.int/soi/>.

7. Le Plan d'action 2015-2020 de la SOI décrit des activités dans les domaines suivants :

- a) Réunions du partenariat mondial;
- b) Ateliers régionaux et programme d'échange de connaissances;
- c) Facilitation de la mise en œuvre sur le terrain au moyen de la formation et d'échanges nationaux
- d) Forum de dirigeants locaux;
- e) Formation de formateurs; et
- f) Partage et coordination d'informations sur le Web.

8. S'appuyant sur les expériences susmentionnées et conformément au Plan d'action 2015-2020 de la SOI, le Secrétaire exécutif convoque l'Atelier de renforcement des capacités de l'Initiative Océan durable pour l'Afrique de l'Est en collaboration avec le secrétariat de la Convention de Nairobi et l'Association pour les sciences marines de l'océan Indien occidental (WIOMSA) ainsi que diverses autres initiatives et organisations internationales/onusiennes et régionales concernées. L'atelier est accueilli par le gouvernement de Madagascar et financièrement appuyé par le gouvernement du Japon, par le biais du Fonds japonais pour la biodiversité, et le gouvernement de la France, par l'entremise de l'Agence des aires marines protégées.

9. L'atelier cherchera à soutenir une mise en œuvre nationale renforcée visant la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans les régions marines et côtières, en particulier en renforçant, grâce à l'aide d'experts de la région, les capacités scientifiques, techniques et de gestion des décideurs politiques, gestionnaires et scientifiques concernés en matière d'utilisation de la planification de l'espace maritime en tant qu'approche pour une coordination, planification et gestion intersectorielles renforcées. L'atelier sera axé sur la planification de l'espace maritime en particulier, mais s'appuiera également sur les expériences régionales relatives à : a) la gestion intégrée des régions marines et côtières, b) la description d'aires marines d'importance écologique ou biologique (AMIEB), et c) l'application des études d'impact, telles que les études d'impact sur l'environnement et les évaluations environnementales stratégiques. Il facilitera également des partenariats scientifiques, techniques et financiers pour une mise en œuvre efficace de divers outils et approches de gestion.

10. Les participants à l'atelier comprennent principalement des fonctionnaires et des experts de domaines associés à la conservation de la biodiversité marine, à la gestion des pêches, et à d'autres secteurs de la planification et de la gestion des ressources marines de chacun des pays et organisations concernées de la région responsables de la question des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans les régions marines et côtières, en particulier dans le contexte des Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) et de politiques/plans concernant la gestion intégrée des régions marines et côtières au niveau national et/ou régional. Ainsi, les participants devront être en mesure de traduire les connaissances et compétences acquises au cours de l'atelier en des mesures concrètes à l'appui de la mise en œuvre aux niveaux national et régional.

11. L'atelier sera donc axé sur l'échange d'informations et d'expériences, l'apprentissage actif de compétences et d'outils, et la création de réseaux et partenariats régionaux pour un partage d'informations et un renforcement des capacités continus visant à faciliter les progrès dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans les régions marines et côtières. Dans cette esprit, le format de l'atelier alterne des exposés et des séances de questions-réponses, des débats en plénière, des exercices interactifs de groupe, des discussions en petits groupes, et des forums participatifs.

12. Une liste de documents pour l'atelier figure à l'annexe I.
13. L'atelier se tiendra en anglais et en français.
14. L'inscription des participants commencera à 8 heures, le lundi 18 janvier 2016.

## **POINT 1. OUVERTURE DE L'ATELIER**

15. Les représentants du gouvernement de Madagascar, le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, les représentants du secrétariat de la Convention de Nairobi et de l'Association pour les sciences marines de l'océan Indien occidental (WIOMSA) ouvriront l'atelier à 9 heures, le lundi 18 janvier 2016.

## **POINT 2. CONTEXTE, OBJECTIFS, PORTÉE ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE L'ATELIER**

16. Un représentant du secrétariat de la Convention de Nairobi présentera le contexte régional dans un exposé sur les efforts déployés pour renforcer la gouvernance de l'océan et l'utilisation de la planification de l'espace maritime en tant qu'outil pour la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et des objectifs de développement durable en Afrique de l'Est.

17. Un représentant du gouvernement de Madagascar donnera un exposé sur l'expérience de son pays en matière de gestion intégrée des régions marines et côtières en vue de faciliter la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

18. Des représentants du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et d'organisations collaboratrices informeront les participants des objectifs, de la portée et des produits/résultats escomptés de l'atelier. Ils mettront également les participants au courant des documents de réunion et des documents

d'information disponibles pour l'atelier, tels que résumés dans l'annexe I et disponibles sur le site Web de la réunion (<https://www.cbd.int/doc/?meeting=SOIWS-2016-01>).

19. Les participants seront ensuite invités à se présenter brièvement, surtout en ce qui concerne leurs expérience et expertise relatives aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité des régions marines et côtières, et à faire connaître leurs attentes à l'égard de l'atelier.

20. L'atelier sera organisé en séances plénières et en sessions de petits groupes. Les coprésidents de l'atelier seront les modérateurs des débats en plénière, et les personnes-ressources, les facilitateurs des groupes et les rapporteurs animeront les débats en petits groupes, selon qu'il sera déterminé par le Secrétariat, en consultation avec les organisations collaboratrices, sur la base de l'expertise et de l'expérience des participants à l'atelier.

**POINT 3. ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ACQUISES AUX PLANS NATIONAL ET RÉGIONAL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2020 POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS D'AICHI POUR LA BIODIVERSITÉ DANS LES RÉGIONS MARINES ET CÔTIÈRES**

21. Au titre de ce point, les participants de chaque pays et d'organisations choisies de la région seront invités à faire connaître leurs expériences de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et de la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans les régions marines et côtières.

22. Suite aux exposés, les participants à l'atelier seront invités à donner leurs points de vue, en plénière et en petits groupes, sur l'identification des obstacles, défis et opportunités usuels dans le contexte national et régional. Cette discussion portera sur les besoins clés pour ce qui est des approches intégrées de la planification et de la gestion que le renforcement des capacités en matière de planification de l'espace maritime pourrait aider à combler.

**POINT 4. UTILISATION DE LA PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME COMME OUTIL POUR ABORDER LA RÉALISATION DE DIVERS OBJECTIFS D'AICHI DE MANIÈRE INTÉGRÉE**

23. Au titre de ce point, les personnes-ressources donneront des exposés à thème sur les éléments thématiques clés suivants relatifs à l'utilisation de la planification de l'espace maritime :

- Comprendre la valeur de la biodiversité et des ressources marines dans la région Afrique de l'Est, en s'attardant sur les services écosystémiques et le développement durable des océans;
- Identifier une vision commune pour les régions marines et côtières et renforcer la gouvernance des océans et des côtes pour progresser sur la voie de la durabilité, y compris en faisant appel à des évaluations environnementales stratégiques et à la gestion intégrée des régions côtières;
- Planification de l'espace maritime en tant qu'outil de planification et de gestion intersectorielles et intégrées;
- Exigences techniques et d'information nécessaires pour la mise en œuvre de la planification de l'espace maritime.

24. Des discussions en petits groupes seront échelonnées tout au long de l'examen de ce point de l'ordre du jour et porteront sur les sujets susmentionnés, en alternance avec les exposés thématiques.

25. Au titre de ce point, les participants feront un exercice de simulation, au cours duquel ils devront résoudre un scénario hypothétique dans lequel il leur faudra concilier les priorités divergentes d'utilisation versus de conservation d'une région côtière en faisant appel à une collaboration intersectorielle pour la planification de l'espace maritime.

**POINT 5. ÉLABORATION DE STRATÉGIES ET DE PLANS D'ACTION POUR INTRODUIRE/RENFORCER L'UTILISATION DE LA PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME À DIVERSES ÉCHELLES**

26. L'atelier se poursuivra avec des sessions de petits groupes axées sur l'élaboration de stratégies et plan d'action visant à introduire/renforcer l'utilisation de la planification de l'espace maritime à diverses échelles. Les participants seront invités à élaborer des plans aux niveaux national, régional et sous-régional (détails à être fixés par la plénière de l'atelier) afin de produire des stratégies et des plans d'action pour introduire ou renforcer l'utilisation de la planification de l'espace maritime, en s'appuyant sur les discussions au titre des points précédents.

27. Pendant l'examen de ce point, il y aura également des opportunités de réunions de partenariat ainsi qu'une réunion des parties prenantes nationales pour les participants de Madagascar.

**POINT 6. SYNTHÈSE ET PROCHAINES ÉTAPES**

28. Au titre de ce point, sur la base d'un résumé des débats de l'atelier, les participants discuteront des principales conclusions à être incluses dans le rapport de l'atelier.

29. Les participants discuteront ensuite d'opportunités de collaborations futures, y compris dans le cadre d'activités au titre de la SOI, tirant parti des débats et des produits de l'atelier.

30. Les participants seront également invités à fournir des commentaires sur l'ensemble des débats de l'atelier et à en résumer les messages à retenir.

**POINT 7. CLÔTURE DE L'ATELIER**

31. La clôture de l'atelier est prévue le vendredi, 22 janvier 2016, à 17 h.

*Annexe I***LISTE DE DOCUMENTS**

Cote/série du document	Titre
<b>Documents officiels</b>	
UNEP/CBD/SOI/WS/2016/1/1	Ordre du jour provisoire
UNEP/CBD/SOI/WS/2016/1/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté
<b>Autres documents*</b>	
<i>Matériel de formation</i>	
UNEP/CBD/SBSTTA/16/INF/9	Manuel de formation sur la description des aires marines d'importance écologique ou biologique (AMIEB) en haute mer et dans les habitats des grands fonds marins
UNEP/CBD/SBSTTA/16/INF/10	Identification d'éléments spécifiques pour intégrer les connaissances traditionnelles, scientifiques, techniques et technologiques des communautés autochtones et locales, et critères sociaux et culturels et autres aspects relatifs à l'application de critères scientifiques à l'identification des aires marines d'importance écologique ou biologique (AMIEB), ainsi qu'établissement et gestion de zones marines protégées
	Programmes d'apprentissage en ligne de la CDB sur les zones protégées
	Boîte à outils de la FAO sur l'approche écosystémique des pêches
	FAO : Lignes directrices sur les zones marines protégées et les pêches
	FAO : Mettre en pratique l'approche écosystémique des pêches
	FAO : Systèmes d'information géographique pour appuyer l'approche écosystémique des pêches
<i>Brochures et autres informations générales</i>	
<a href="https://www.cbd.int/marine/doc/soi-brochure-2012-en.pdf">https://www.cbd.int/marine/doc/soi-brochure-2012-en.pdf</a>	Brochure de l'Initiative Océan durable
<a href="https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/soiom-2014-02/official/soiom-2014-02-actionplan-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/soiom-2014-02/official/soiom-2014-02-actionplan-en.pdf</a>	Plan d'action 2015-2020 de l'Initiative Océan durable (SOI)
<a href="https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/cbwsoi-wafr-01/other/cbwsoi-wafr-01-compilation-quick-guide-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/cbwsoi-wafr-01/other/cbwsoi-wafr-01-compilation-quick-guide-en.pdf</a>	Guides de référence rapide sur les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité
<a href="https://www.cbd.int/ida/doc/2012/booklet/ida-2012-booklet-en.pdf">https://www.cbd.int/ida/doc/2012/booklet/ida-2012-booklet-en.pdf</a>	<i>One ocean, many worlds of life</i> [en anglais seulement] (fascicule de la CDB pour la Journée internationale 2012 de la diversité biologique – Biodiversité marine)
<a href="https://www.cbd.int/ebsa/">https://www.cbd.int/ebsa/</a>	Site Web pour les aires marines d'importance écologique ou biologique (AMIEB)
<a href="https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/cbwsoi-wafr-01/other/cbwsoi-wafr-01-azores-brochure-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/meetings/mar/cbwsoi-wafr-01/other/cbwsoi-wafr-01-azores-brochure-en.pdf</a>	Critères scientifiques pour les AMIEB
<i>Rapports d'ateliers</i>	

UNEP/CBD/MCB/EM/2014/4/2	Rapport de l'atelier d'experts sur la fourniture d'orientations pratiques consolidées et d'une boîte à outils pour la planification de l'espace maritime
<i>Informations sur les approches techniques</i>	
UNEP/CBD/SBSTTA/18/INF/23	La planification de l'espace maritime dans la pratique – Passage de la planification à la mise en œuvre
	Planification de l'espace maritime : Une approche progressive vers une gestion fondée sur les écosystèmes (UNESCO/COI)
UNEP/CBD/MCB/EM/2014/4/INF/2	Utilisation d'informations scientifiques relatives aux aires marines d'importance écologique ou biologique (AMIEB) pour mettre en œuvre la planification de l'espace maritime et une gestion fondée sur les écosystèmes
UNEP/CBD/COP/11/23	Lignes directrices facultatives révisées pour la considération de la biodiversité dans les études d'impact sur l'environnement et les évaluations environnementales stratégiques dans les régions marines et côtières
	Marqueurs de gestion fondée sur les écosystèmes pour l'évaluation des progrès (PNUE/Plan d'action mondial (GPA))
	Agences des aires marines protégées (AMP) : Guide pratique (Partenariats des agences AMP)
	Évaluation environnementale stratégique ( <i>Centro de Estudos de Gestão do Instituto Superior Técnico</i> , Lisbonne, Portugal)
	Partidario, M.R. et Gomes, Rita C., <i>Ecosystem services inclusive strategic environmental assessment</i> , Numéro spécial sur les services écosystémiques dans les études d'impact sur l'environnement et les évaluations environnementales stratégiques, Environmental Impact Assessment Review 40 (2013) 35-46
	Partidario, M. R., <i>A Strategic Advocacy Role in SEA for Sustainability</i> , Journal of Environmental Assessment Policy and Management Vol. 17, No. 1 (mars 2015)
	Guide des meilleures pratiques pour les évaluations environnementales stratégiques – Orientations méthodologiques pour une réflexion stratégique sur les d'évaluations environnementales stratégiques
<i>Cahiers de la Série technique de la CDB</i>	
Cahier technique CDB n° 78 <a href="https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-78-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-78-en.pdf</a>	<i>Progress towards the Aichi Biodiversity Targets: An assessment of biodiversity trends, policy scenarios and key actions</i> [en anglais seulement]
Cahier technique CDB n° 76 <a href="https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-76-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-76-en.pdf</a>	<i>Integrated coastal management for the achievement of the Aichi Biodiversity Targets: Practical guidance for implementation based on experience and lessons learned from coastal and ocean governance in the Seas of East Asia</i> [en anglais seulement]
Cahier technique CDB n° 68 <a href="https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-68-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-68-en.pdf</a>	<i>Marine spatial planning in the context of the Convention on Biological Diversity</i> [en anglais seulement]

Cahier technique CDB n° 44 <a href="https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-44-en.pdf">https://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-44-en.pdf</a>	<i>Making protected areas relevant: A guide to integrate protected areas into wider landscapes, seascapes and sectoral plans and strategies</i> [en anglais seulement]
---	--

\*Des documents additionnels, ne figurant pas dans la présente note, pourraient être affichés dans le site Web de la réunion (<https://www.cbd.int/doc/?meeting=SOIWS-2016-01>) à mesure qu'ils deviendront disponibles.

*Annexe II*

**ORGANISATION DES TRAVAUX PROPOSÉE**

<b>Lundi, 18 janvier 2016 (Jour 1)</b>	
9 h – 9 h 30	<b>Point 1. Ouverture de l'atelier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Représentant du gouvernement de Madagascar</li> <li>◆ Représentant du Secrétaire exécutif de la CDB</li> <li>◆ Coordonnateur du secrétariat de la Convention de Nairobi</li> <li>◆ Coordonnateur de la WIOMSA</li> </ul>
9 h 30 – 10 h 30	<b>Point 2. Contexte, objectifs, portée et résultats escomptés de l'atelier</b> <p>2.1 Contexte régional : Renforcer la gouvernance des océans et utiliser la planification de l'espace maritime (PEM) en tant qu'outil pour la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et des objectifs de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé du représentant du secrétariat de la Convention de Nairobi</li> </ul> <p>2.2 Gestion intégrée des régions marines et côtières en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi : l'expérience de Madagascar</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé du représentant du gouvernement de Madagascar</li> </ul> <p>2.3 Contexte, objectifs, approches et produits/résultats escomptés de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposé du représentant du Secrétariat de la CDB</li> </ul>
10 h 30 - 11 h	<i>Pause-café</i>
11 h - 11 h 30	2.4 Discussion en petits groupes sur les besoins et les attentes des participants
11 h 30 - 12 h 30	<b>Point 3. Échange d'expériences acquises aux plans national et régional dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité dans les régions marines et côtières</b> <p>3.1 Échange d'expériences nationales  <i>(Les représentants des Parties seront invités à donner de brefs exposés)</i>  <i>Période de questions-réponses</i>  <i>Débat en plénière</i></p>
12 h 30 - 14 h	<i>Déjeuner</i>
14 h - 15 h 30	3.2 Échange d'expériences nationales <i>(Les représentants d'organisations choisies seront invités à donner de brefs exposés)</i> <i>Période de questions-réponses</i> <i>Débat en plénière</i>
15 h 30 - 16 h	<i>Pause-café</i>

16 h - 17 h 30	3.3 Identification des obstacles, défis et opportunités usuels dans le contexte national et régional
	<b>Mardi, 19 janvier 2016 (Jour 2)</b>
9 h - 10 h 30	<p><b>Point 4. Utilisation de la planification de l'espace maritime comme outil pour aborder la réalisation de divers Objectifs d'Aichi de manière intégrée</b></p> <p>4.1 Comprendre la valeur de la biodiversité et des ressources marines</p> <p><i>Exposés thématiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biodiversité marine, services écosystémiques et développement durable des océans dans la région Afrique de l'Est</li> <li>• Aires marines d'importance écologique ou biologique dans la région de l'océan Indien occidental</li> <li>• Comprendre la valeur de la biodiversité et des ressources marines dans un contexte intersectoriel</li> </ul> <p><i>Discussions dirigées en petits groupes</i></p>
10 h 30 - 10 h 45	<i>Pause-café</i>
10 h 45 - 12 h 30	<p>4.2 Identifier une vision commune pour les régions marines et côtières et orienter la gouvernance des océans et des côtes dans la voie de la durabilité</p> <p><i>Exposés thématiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation environnementale stratégique : concept, approches, applications et enseignements tirés</li> <li>• Gestion intégrée des côtes : applications et enseignements tirés de la région Afrique de l'Est</li> <li>• Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, objectifs de développement durable, et l'économie bleue en Afrique de l'Est</li> </ul> <p><i>Discussions dirigées en petits groupes</i></p> <p><i>Débat en plénière</i></p>
12 h 30 - 14 h	<i>Déjeuner</i>
14 h - 15 h 30	<p>4.3 La planification de l'espace maritime en tant qu'outil pour une planification et une gestion intersectorielles intégrées</p> <p><i>Exposés thématiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification de l'espace maritime : concept, approches, applications et enseignements tirés</li> </ul> <p><i>Exercice en petits groupes</i></p> <p>Débat en plénière sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les besoins et des objectifs clairs en matière de gestion pour l'application d'outils de gestion par zone, tels que la PEM</li> <li>• Mobiliser un engagement politique pour introduire la PEM</li> <li>• Mettre en place les dispositifs juridiques et institutionnels nécessaires</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un mécanisme de coordination intersectorielle</li> <li>• Prévenir et régler les conflits engendrés par les utilisations multiples de l'espace maritime par le biais de la PEM</li> <li>• Compléter/renforcer les efforts de gestion sectorielle existants</li> </ul>
15 h 30 - 16 h	<i>Pause-café</i>
16 h - 17 h 30	<p>4.4 Exigences techniques et d'information pour la mise en œuvre de la PEM</p> <p><i>Exposés thématiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification de l'espace maritime : approches techniques et outils d'information</li> </ul> <p><i>Exercice en petits groupes</i></p> <p>Débat en plénière sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approches de planification</li> <li>• Communication avec les parties prenantes, y compris avec les comités de liaison avec les peuples autochtones (IPLC)</li> <li>• Participation des parties prenantes</li> <li>• Collecte, synthèse et analyse des informations</li> <li>• Outils de cartographie</li> <li>• Intégration des connaissances traditionnelles</li> </ul>
<b>Mercredi, 20 janvier 2016 (Jour 3)</b>	
9 h - 10 h 30	4.5 Exercice de simulation de consultation intersectorielle, multi-parties prenantes pour la planification de l'espace maritime
10 h 30 - 11 h	<i>Pause-café</i>
11 h - 12 h 30	<p>Point 4.5 (<i>suite</i>)</p> <p><i>Présentation des résultats de l'exercice en petits groupes</i></p>
12 h 30 - 14 h	<i>Déjeuner</i>
14 h - 17 h 30	<p>4.6 Mise en œuvre efficace de la planification de l'espace maritime : étude d'impact sur l'environnement, mécanisme de réglementation, conscientisation, contrôle de l'application et de la conformité, et financement</p> <p><i>Exposés thématiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude d'impact sur l'environnement à l'appui de la mise en œuvre de la PEM</li> <li>• Facteurs indispensables à la mise en œuvre efficace de la PEM : mécanismes de réglementation, conscientisation, contrôle de l'application et de la conformité, et financement</li> </ul> <p><i>Exercice en petits groupes</i></p> <p><i>Débat en plénière</i></p>
<b>Jeudi, 21 janvier 2016 (Jour 4)</b>	

9 h - 10 h 30	<p><b>Point 5. Élaboration de stratégies et de plans d'action pour introduire/ renforcer l'utilisation de la planification de l'espace maritime à diverses échelles</b></p> <p>S'appuyant sur les discussions précédentes, chaque groupe élabore des stratégies et plans d'action pour introduire ou renforcer l'utilisation de la PEM à l'échelle sous-nationale, nationale, sous-régionale ou régionale</p> <p>Pendant l'examen de ce point de l'ordre du jour, il y aura également des occasions pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un atelier national pour les parties prenantes de Madagascar</li> <li>• Des réunions de partenariat</li> </ul>
10 h 30 - 11 h	<i>Pause-café</i>
11 h - 12 h 30	Point 5 ( <i>suite</i> )
12 h 30 - 14 h	<i>Déjeuner</i>
14 h - 15 h 30	Point 5 ( <i>suite</i> )
15 h 30 - 16 h	<i>Pause-café</i>
16 h - 17 h 30	Point 5 ( <i>suite</i> )
	<b>Vendredi, 22 janvier 2016 (Jour 5)</b>
9 h - 12 h 30	Présentation des résultats de l'exercice en petits groupes
10 h 30 - 11 h	<i>Pause-café</i>
11 h - 12 h 30	Point5 ( <i>suite</i> )
12 h 30 - 14 h	<i>Déjeuner</i>
14 h - 15 h 30	Point 5 ( <i>suite</i> )
15 h 30 - 16 h	<i>Pause-café</i>
16 h - 17 h 30	<p><b>Point 6. Synthèse et prochaines étapes</b></p> <p>6.1 Principales conclusions 6.2 Collaborations futures 6.3 Évaluation de l'atelier et rétroaction</p> <p><b>Point 7. Clôture de l'atelier</b></p>